



Le lin, prenez-en de la graine !



Moulin de briques.

Si la culture du lin se localise principalement sur une bande de 50 km de large, le long de la côte allant de Caen à Dunkerque jusqu'en Belgique et aux Pays Bas, *saviez-vous qu'il compte parmi les fleurons du Nord ?*

Cette plante annuelle, cultivée principalement pour ses fibres mais aussi pour ses graines oléagineuses, est dans la tendance du « développement durable ».

La transformation de la plante en fibres, entièrement mécanique, ne nécessite aucun traitement chimique et respecte ainsi le sol. Les fibres permettent de faire des cordes, du tissu, ou plus récemment des charges isolantes pour des matériaux de construction. Les graines servent à produire de l'huile de lin, de l'alimentation pour bétail... Les boulangers ont également redécouvert leurs vertus digestives.

Semée entre mi-mars et mi-avril, la plante arrive à maturité après 100 jours, mais, en juin, sa floraison ne dure que quelques heures... En juillet, elle est arrachée, et non coupée, pour préserver toute la longueur des fibres contenues dans sa tige. Le rouissage peut alors commencer. C'est un processus de décomposition du lin, couché dans les champs et retourné plusieurs fois.

Ce phénomène naturel permet, grâce à l'action de micro-organismes, de séparer les fibres de l'écorce et du bois. Il est activé par les actions conjuguées de la rosée, de la pluie, du vent et du soleil. Ensuite, il est ramassé et arrive en ballots à l'usine de teillage.

Toutes ces étapes exigent un savoir-faire hérité d'une longue tradition qui perdure dans les Flandres depuis le Moyen-âge.

De mai à septembre, la Route du lin, parcours cyclo, chemine à travers les champs de lin de la campagne



Calme - Loberghe

flamande. Si, en plus de marcher, vous aimez pédaler, participez à cette manifestation autour de la plante aux fleurs bleues où vous attendent des animations ainsi que des démonstrations de teillage de lin à l'ancienne.



L'église de Drincham.

à PIED dans le NORD

Pays de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bergues : Visites guidées sur RDV du beffroi, "Monument historique" classé au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 2005, des fortifications médiévales et Vauban, église St Martin - vestiges de l'abbaye St Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).

Bourbourg : Ancienne prison du XVIII^e s. - balades en barques, bicyclettes nautiques en saison - visite guidée de l'église St Jean Baptiste du Vieux Bourbourg sur résa (03.28.65.83.83).

Esquelbecq : Espace culturel "La Maison du Westhoek" (03.28.62.88.57), atelier "Terre de Flandre" (poteries) (03.28.20.73.82), Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44), visites guidées église St Folquin, expositions, bouquinistes, balades à dos d'ânes, à cheval (03.28.62.88.57).

Pitgam : Visites du moulin « Den Leeuw » en saison (03.28.62.10.90).

Rubrouck : Maison Guillaume de Rubrouck (06.84.68.09.81 - 03.28.42.31.99).

Volckerinckhove : Visites de la chaumière de 1682 et du moulin à cheval (03.28.62.07.73) ; Senteurs Parc (03.28.29.10.18)

Watten : Moulin de la Montagne ; site de l'Abbaye ; Eglise St Gilles (03.21.88.27.78).

Wormhout : Musée Jeanne Devos, visites du moulin "Deschodt" en saison (03.28.62.81.23). Centre Education Nature du Houtland (03.28.65.76.00).

Manifestations annuelles

Bergues : Brocante en juin et août sur résa (03.28.68.71.06), carnaval en mars, foire des rameaux en avril, "Nuit du miroir aux alouettes, anno 1585" en mai et en oct sur résa, feux de la St Jean en juin, fête de la St Martin en nov et marché de Noël en déc (03.28.68.71.06).

Bourbourg : Cortège des géants Gédéon, Arthurine et Florentine en juin (03.28.65.83.83).

Esquelbecq : Carnaval en février, "Patate Feest" en août (03.28.62.88.57).

Bollezeele : « Koollhof Feest », fête des jardins flamands et bourse aux plantes en mai, bourse aux confitures en oct. (03.28.62.07.73).

Volckerinckhove : « Journée du petit patrimoine rural » en juin, fête des vergers fin septembre/début octobre (03.28.62.07.73).

Merckeghem : Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.68.01.25).

Wormhout : Carnaval en février/ mars, "Bloemen feest" (fête des fleurs) le 1^{er} dimanche de mai, marché de Noël en décembre, festivité de juillet le 1^{er} week-end de juillet (03.28.62.81.23)

« **RDV Nature et Patrimoine** » Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT ou sur www.tourisme-nord.fr

Renseignements

Office de Tourisme de Bergues : 03.28.68.71.06 www.bergues.fr

Office de Tourisme - Maison du Westhoek à Esquelbecq : 03.28.62.88.57, www.esquelbecq.com

Office de Tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23, <http://pagesperso-orange.fr/wormhout>

Office de Tourisme du Coin de l'Yser : 03.28.62.07.73 www.otducoindelyser.fr

Office de Tourisme de Watten : 03.21.88.27.78 www.watten.fr

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site :

www.rando-nord.fr

Pour des informations générales sur le tourisme :

www.tourisme-nord.fr

la Flandre Côte d'Opale, terre précieuse

Pays de Flandre



la Flandre Côte d'Opale, terre précieuse

N° 21

Circuit des Nouvelles terres Drincham, Looberghe

(9 ou 18 km - 2 h 30 ou 5 h)



Chemin en Flandre.

①

Randonnée Pédestre
Circuit des nouvelles terres : 9 ou 18 km

② **Durée : 2 h 30 ou 5 h**

➔ **Départ : Parking de l'église de Drincham**

Balisage jaune

Cartes IGN : 2303 Ouest

②

Chapelle des Roses.



L'avis du randonneur :

Ce circuit campagnard chemine dans les terres fertiles en Flandre Maritime et, sur la première partie, souvent sur chemins de terre. Le calme et le silence accompagneront le randonneur à travers les champs de blé où se détachent de petites collines semi-bocagères. Des petites chapelles rappellent l'histoire religieuse de ce pays. Grèbes et foulques navigent le long de la colme. A mi parcours, un « café rando » permet une agréable pause. Le circuit peut se découvrir en deux boucles.



SPORTIF

Conseil Général Département du Nord

Conseil Général Département du Nord

Circuit des nouvelles terres

(9 ou 18 km - 2 h 30 ou 5 h)

Départ : Parking de l'église de Drincham.

1 Dos à l'église de Drincham, partez à gauche, puis cheminez tout droit sur le petit chemin après avoir traversé la route prudemment. La campagne flamande alors s'offre à votre regard. Au bout du chemin, virez à droite et traversez à nouveau la route passante (D11). Empruntez en face la Leeschstraete, puis à la fourche partez à gauche. Au stop, tournez deux fois à droite et retrouvez un chemin de terre à travers champs.

2 A la sortie du chemin, empruntez la petite route à gauche (Pantgat Straete). Au loin, se détache la crête de Merckeghem, dominée par son château d'eau. Au carrefour (du Trog) suivez la petite route à droite, en laissant le chemin de terre à gauche, un peu plus loin. Observez l'habitat rural, avec ses fermes et mares, entourées de saules têtard. Vous randonnez dans le Nieuwland, les nouvelles terres, terres devenues fertiles après l'inondation de la mer. A la fourche, continuez sur la route. Descendez dans ce paysage vallonné en laissant le chemin à droite.

3 Quittez là pour un sentier qui grimpe à travers champs à droite. Il débouche sur une route (la Matte straete). Suivez la tout droit et, à son intersection, virez à droite. 30 mètres environ plus loin, restez sur le chemin sinueux et empierré tout droit jusqu'au centre hippique.

4 A la chapelle, empruntez le chemin bordé de haies, à gauche, passez un cours d'eau et rejoignez une route. Poursuivez tout droit puis à la pite d'oie virez à gauche. Suivez cette route prudemment sur la gauche (D110).

5 Quittez la D110 un peu plus loin, en prenant tout droit la rue du Loodyck Veld et au deuxième carrefour bifurquez à droite pour entrer dans le village de Looberghe, situé le long de la Looweg, sans doute l'un des plus anciens chemins de Flandre qui s'étirait au pied de la plaine maritime jusqu'au village de Loo. Passez devant la chapelle Ste Germaine et poursuivez jusqu'à l'église.

6 A l'église traversez le village par la gauche et à la Chapelle des Roses, prenez à droite la petite ruelle. Sur votre gauche se dresse le moulin au million de briques. Les moulins de briques sont plus récents que les moulins de bois sur pivot que l'on rencontre traditionnellement en Flandre. L'échauffement des freins du moulin peut suffire à enflammer la poussière de farine. Avec une armature en bois, il ne subsistait rien du moulin en cas d'incendie. On a donc remplacé les majestueux géants de bois par des colosses en brique plus résistants. Entrez dans le lotissement. Effectuez un gauche droite gauche et rejoignez la Colme par un sentier en gravier. Ce canal était autrefois une grande voie de communication qui permettait les échanges entre Dunckerque et l'arrière pays au moyen de bellandres, les ancêtres de nos péniches. Aujourd'hui seuls les cygnes, les grèbes, les foulques naviguent encore sur le canal.

7 Suivez le chemin de halage par la droite, puis tournez à droite, rue du Jeu, petite route sinueuse qui passe devant le camping de la Rose des Vents. Poursuivez à gauche à l'intersection.

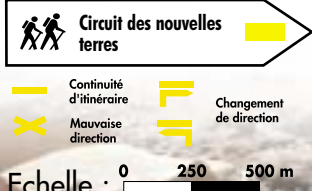
8 Au carrefour suivant, dirigez-vous tout droit et retrouvez le village de Drincham. Au cours du chemin, sur votre gauche au sommet d'une colline vous apercevez le moulin den Leeuw de Pitgam (le moulin du Lion) qui dresse fièrement ses ailes vers le ciel.

Variante courte :

5 Quittez la route pour le chemin de terre à droite. Parvenus à la route, tournez à droite, traversez prudemment et empruntez à gauche le sentier piétonnier des écoles qui débouche devant l'église et le parking du départ.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

